



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 18 juin 2024

### Délibération n° 2024-080

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/06/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry — VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - DARMON Alexandre - PASLIN Audrey

Absents excusés : M. VENANT Frédéric (pouvoir Mme Stéphanie SEGUINOT)

Secrétaire de séance : Mme Cécile LAVERGNE

#### Domaine et patrimoine - Cessions

##### Cession partielle de la parcelle communale AE 197 Place du Centre

Mme le maire rappelle que, par courrier du 21/03/2024 et suite à leur demande, proposition a été faite à M. et Mme GAUVIN Eric d'acquérir partiellement la parcelle communale AE 197 Place du Centre.

Une division est à prévoir de la partie accueillant le NRA qui restera propriété communale. La surface bâtie intéressant M. et Mme GAUVIN a été estimée par l'Office Foncier de Saintonge à 3 500 .00 € hors frais notariés.

Les intéressés ont répondu favorablement.

Mme le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver définitivement cette cession.

Le conseil municipal DÉCIDE et VOTE par 12 voix POUR :

- de Céder partiellement la parcelle communale AE 197 Place du Centre pour le prix de 3 500 € hors frais de notaire,
- d'Autoriser le maire à commander les travaux de géomètre nécessaires à la division du bien afin de garder en propriété communale la surface réservée au NRA ,
- d'Autoriser Mme le Maire à solliciter un notaire pour mener la transaction, à signer l'acte authentique et toute pièce afférente.

Publication dématérialisée du  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

**2 5 JUIN 2024**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20240618-2024\_080DE

Reçu le **2 5 JUIN 2024**

